



# Joseph Fifamè DJOGBENOU : une vie, un serment, une mission

N° 458 DU 18 DÉCEMBRE 2025

## L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

BÉNIN

Patrice Talon promulgue la Constitution révisée

P. 07

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DE 2026

PAGE 03 - 05

# Les candidats UP-R à la rencontre des structures du 5<sup>e</sup> arrondissement



Bulletin unique : l'UP le Renouveau prend part à l'étape clé à la CENA

# PATRICE TALON FACE AUX JOURNALISTES

P. 08

FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI À ABOMEY

PAGE 07

# Des prières élevées pour la paix du Bénin ce vendredi



**ELONA HOUSE**  
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



**27 ANS AU SERVICE DE LA JUSTICE**

# Joseph Fifamè DJOGBENOU : une vie, un serment, une mission

Cotonou, 17 décembre 2025 — Chers lecteurs,

Il y a 27 ans, en ce 17 décembre 1998, j'ai eu l'honneur et le privilège de prononcer le serment d'engagement pour la Justice — un moment décisif qui a marqué le commencement d'un parcours dédié à l'une des plus nobles missions de notre société : servir la Justice.

Ce serment solennel n'était pas seulement une formalité : il était l'expression profonde d'un engagement personnel et professionnel — ad vocatus, appelé par Dieu à exercer une fonction aussi délicate que déterminante, mais aussi profondément humaine et socialement essentielle.

## Un Engagement Ontologiquement Social

Depuis ce jour historique, ma carrière a été guidée par un triptyque de valeurs :

- L'intégrité, comme fondement de toute décision ;
- Le sens du devoir, envers chaque justiciable et envers la société ;
- La passion du droit, pour soutenir la confiance publique dans notre système judiciaire.

Ce parcours de 27 ans n'a pas toujours été facile. La justice est souvent confrontée à des défis complexes : assurer l'égalité devant la loi, protéger les droits fondamentaux et renforcer l'État de droit dans un monde en constante évolution. Mais ces défis ont été, pour moi, une source permanente de motivation et de croissance professionnelle.

## Une Action de Grâce

Aujourd'hui, je rends grâce à Dieu pour chaque étape de ce voyage — pour les épreuves qui m'ont affermi, pour les succès qui ont inspiré, et pour chaque personne qui a croisé ma route et enrichi ma compréhension de ce qu'être serviteur de la Justice signifie réellement.

À mes collègues, amis et partenaires du système judiciaire : merci pour votre collaboration, votre soutien et votre engagement continu à promouvoir une justice équitable et digne.

À mes lecteurs et à la communauté : poursuivons ensemble le combat pour une justice qui protège, qui élève et qui unit.

## Action de grâce.

**MEDIAS AU BENIN**

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9    DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**  
**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
(RCCM RB/PNO/09A848)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

**RÉDACTION**

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENO** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

**ÉLECTIONS GÉNÉRALES À PORTO-NOVO**

# Les candidats UP le Renouveau à la rencontre des structures du 5e arrondissement

Dans le cadre de la préparation des prochaines élections générales, les candidats de l'Union Progressiste le Renouveau du 5e arrondissement de Porto-Novo ont engagé une série d'échanges avec les responsables des structures de base. Une démarche stratégique visant à renforcer la cohésion et à affûter les mécanismes de mobilisation sur le terrain.

La salle de réunion ELONA HOUSE a accueilli une rencontre politique majeure réunissant les candidats de l'Union Progressiste le Renouveau du 5e arrondissement de Porto-Novo et les responsables des différentes structures du parti. À la tête de la délégation, Charlemagne YANKOTY, tête de liste aux élections législatives, et Dr Ray-

mond KOUMAGNON, tête de liste aux élections municipales, ont conduit les échanges avec les trois sections de cet arrondissement, le plus vaste de la capitale politique.

Cette séance de prise de contact a permis aux candidats de présenter leur vision, leurs ambitions et les grandes orientations de leurs projets respectifs. Elle a surtout servi de cadre d'écoute et de dialogue franc avec les responsables à divers niveaux, dans une atmosphère empreinte de convivialité et de responsabilité politique.

Prenant la parole tour à tour, les leaders des structures ont salué l'initiative et réaffirmé leur attachement aux idéaux de l'Union Progressiste

le Renouveau. Ils ont, à l'unanimité, pris l'engagement de se mobiliser sans relâche pour assurer une victoire éclatante du parti dans le 5e arrondissement, promettant de « faire le K.O » au soir des scrutins.

Cette rencontre marque ainsi une étape décisive dans la dynamique de terrain de l'UP le Renouveau à Porto-Novo, traduisant une volonté commune de travailler dans l'unité, la discipline et la détermination pour consolider les acquis et relever les défis à venir.

**Emeric Joël ALLAGBE**

**STABILITÉ DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN**

# La diaspora béninoise mobilisée à Dakar pour dire non aux coups de force

À la suite de la tentative de putsch déjouée le 7 décembre 2025 au Bénin, les réactions se multiplient bien au-delà des frontières nationales. À Dakar, les jeunes Béninois de la diaspora annoncent une grande mobilisation citoyenne ce samedi 20 décembre, pour défendre la paix, la démocratie et l'ordre constitutionnel.

La tentative de coup d'État avortée du 7 décembre 2025 continue de résonner dans les consciences, tant au Bénin qu'au sein de sa diaspora. À Dakar, capitale du Sénégal, les jeunes Béninois vivant à l'étranger entendent exprimer clairement leur attachement aux valeurs républicaines et leur rejet de toute

aventure antidémocratique.

Sous le slogan évocateur « Plus jamais ça ! », la communauté béninoise de Dakar se rassemblera ce samedi 20 décembre 2025 à partir de 11 heures au Monument de la Renaissance, site d'Ouakam. Cette mobilisation citoyenne se veut un appel solennel à la préservation de la paix, de la stabilité et de la démocratie au Bénin.

L'initiative est portée par le Réseau des Jeunes Béninois de la Diaspora (RJBD), une organisation engagée dans la promotion des idéaux républicains et du vivre-ensemble. Son président, Didier Lando, invite l'ensemble des Béninois résidant au Sénégal et dans les pays voisins à

se joindre massivement à cette manifestation pacifique.

Selon les organisateurs, il s'agit non seulement de dénoncer avec la plus grande fermeté toute tentative de déstabilisation des institutions, mais aussi de réaffirmer le choix irréversible du peuple béninois pour la démocratie et l'État de droit.

À travers cette mobilisation, la diaspora béninoise entend rappeler que la vigilance citoyenne demeure un rempart essentiel contre toute remise en cause de l'ordre constitutionnel, où que l'on se trouve dans le monde.

**Fernandez SOWANOU**

**RJBD**  
Réseau des Jeunes Béninois de la Diaspora

**Mobilisation à Dakar pour la préservation de la paix et de la démocratie au Bénin**

# PLUS JAMAIS ÇA !

Samedi 20 décembre 2025  
Dakar  
Monument de la Renaissance - Ouakam

11h  
Dresse code : Blanc  
Info : +221 77 190 69 57

Scannez-nous

N° 2025/N712/MISP/DC/SGM/DAIC/SACC/SA - www.rjbdbenin.com - rjbd@rjbdbenin.com

## COOPÉRATION INTERNATIONALE ET MÉDIAS

# La HAAC et GFA scellent un partenariat stratégique

La phase 3 du Programme « Redevabilité » officiellement lancée au Bénin

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin et GFA Consulting Group GmbH ont procédé, mercredi 17 décembre 2025, à la signature d'un Mémorandum d'entente marquant le démarrage effectif de la troisième phase du Programme « Redevabilité », financé par la Coopération Suisse. Un accord majeur qui ambitionne de renforcer durablement le professionnalisme et l'éthique dans le secteur des médias béninois.

Fruit d'un dialogue constructif entre l'organe de régulation des médias et son partenaire technique, ce Mémorandum d'entente s'inscrit dans la dynamique de consolidation de la gouvernance médiatique au Bénin. Le document, structuré autour de neuf articles et de deux annexes,

établit les bases d'une collaboration non exclusive fondée sur la complémentarité, la transparence et la synergie d'actions.

Sur une période de deux ans, le partenariat vise à renforcer les capacités professionnelles, institutionnelles et éthiques des acteurs des médias, tout en consolidant le rôle de la HAAC dans la promotion de la responsabilité sociale et de la redévabilité dans l'espace médiatique.

Selon le Secrétaire général de la HAAC, François K. Awoudo, le Mémorandum définit avec précision les contours de la collaboration : « Le document signé précise les activités conjointes à mettre en œuvre, les mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation, ainsi que les rôles et responsabilités de chaque partie, notamment en matière de communication institutionnelle et de reconnaissance du financement de la Coopération Suisse. »

Pour Léopold Kohoun, Chef de l'Unité de gestion du Programme « Redevabilité », cet engagement traduit une volonté commune d'agir dans la confiance et la responsabilité : « Cette signature est un engagement mutuel à œuvrer ensemble pour que la voix des médias et celle de l'Autorité de régulation portent durablement les valeurs de gouvernance, de redévabilité et de développement. »

Présente à la cérémonie, Mme Gabriella Spirli, Cheffe de la Coopération internationale de la Suisse au Bénin, a rappelé l'importance du rôle des médias dans la construction démocratique : « La redévabilité ne se décrète pas, elle se construit au quotidien grâce à des institutions solides, des médias responsables et une société civile engagée. Ce partenariat contribuera à renforcer la confiance entre les médias et les institutions publiques. »

Prenant la parole, le Président de la HAAC, Edouard Loko, a exprimé sa gratitude à l'endroit de la Coopération Suisse, tout en réaffirmant l'engagement de son institution : « Nous sommes une mandature d'efficacité. La redévabilité sera une réalité avec nous. Nous sommes une institution de résultats et je vous donne rendez-vous dans deux ans. »

À travers ce Mémorandum d'entente, la HAAC confirme ainsi sa détermination à accompagner les médias béninois vers davantage de professionnalisme, de responsabilité sociale et de respect des normes en vigueur, dans l'intérêt d'une information crédible et au service du développement.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## NORD-BÉNIN / BORGOU

# Kalalé, capitale de l'or blanc

Un grenier cotonnier entre traditions, histoire et ambitions de développement

Commune emblématique du département du Borgou, Kalalé s'impose comme l'un des principaux pôles cotonniers du Nord-Bénin. Forte d'une production annuelle dépassant les 16 000 tonnes de coton, cette vaste collectivité territoriale conjugue richesse agricole, héritage historique et défis structurels, tout en bénéficiant d'importants investissements publics ces dernières années.

Située à plus de 576 kilomètres de Cotonou, soit près de dix heures de route, la commune de Kalalé couvre une superficie de 3 586 km<sup>2</sup>. Cet espace, majoritairement consacré aux activités agropastorales, favorise la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs, pilier de l'économie locale. Frontalière du Nigeria, Kalalé est subdivisée en six arrondissements : Basso, Bouka, Dérassi, Dunkassa, Kalalé et Péonga. La diversité culturelle y est remarquable, avec la coexistence des langues peuhl, boo et bariba (baatônum).

Une commune entrée dans l'histoire politique récente

Kalalé a attiré l'attention nationale à l'issue des élections communales et municipales du 17 mai 2020. Les populations ont porté à la tête de la mairie Bani Chabi Tidjani, alors âgé de seulement 28 ans, faisant de lui le plus jeune maire parmi les 77 communes du Bénin. Une élection symbole de renouveau politique et de confiance accordée à la jeunesse.

Une terre chargée d'histoire et de résistance

L'histoire de Kalalé reste indissociable de la figure emblématique de Bio Guera, né en 1856 sous le nom de Gbaasi N'Guerra. Prince wasangari de la branche Makoko-Gbaasi, fils de Sabi Yérima du village Gbaasi et de mère gando originaire de Gbékou (commune de Bembèrèkè), Bio Guera demeure l'une des grandes figures de la résistance anticoloniale au Bénin. Il fut assassiné en 1916 lors d'affrontements avec les forces coloniales, dans un contexte de protestation contre les recrutements militaires forcés de 1911 et 1912. Sa bravoure est aujourd'hui honorée par une statue érigée à Parakou.

Des défis structurels et des réponses gouvernementales

Comme de nombreuses communes rurales, Kalalé fait face à d'importants défis, notamment la dégradation du réseau routier et l'accès à l'eau potable. Conscient de ces enjeux, le gouvernement du président Patrice Talon a inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) l'aménagement et le bitumage de l'axe routier Nikki-Kalalé-Ségbana, long de 169,9 kilomètres, pour un coût estimé à près de 109 milliards de francs CFA.

En matière d'eau potable, dans le cadre de l'ambition nationale « Eau potable pour tous », les autorités ont d'abord engagé la réhabilitation des ouvrages hydrauliques existants avant de déployer l'Agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Ces actions ont permis la réalisation d'un réseau de distribution de 50 kilomètres linéaires, la construction d'un château d'eau de 150 m<sup>3</sup> et l'installation de 24 bornes-fontaines, améliorant significativement les



**Kaweru  
Kalalé**

conditions de vie des populations.

Une gouvernance communale en marche

La commune de Kalalé est administrée par un conseil communal de 15 membres, dirigé par le maire Bani Chabi Tidjani. Entre potentiel agricole, mémoire historique et projets structurants, Kalalé confirme son statut de bastion cotonnier du Borgou et affiche des ambitions claires pour un développement durable et inclusif.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES DE 2026****Bulletin unique : l'UP le Renouveau prend part à l'étape clé à la CENA**

À quelques semaines des élections législatives et communales prévues pour janvier 2026, l'Union Progressiste le Renouveau poursuit activement sa préparation. Le parti a répondu présent à la Commission électorale nationale autonome pour la réception officielle des spécimens du bulletin unique, un moment déterminant dans le processus électoral.

L'Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau) a participé, ce mercredi 17 décembre 2025, à la cérémonie officielle de remise des spécimens du bulletin unique destinés aux élections législatives et communales de 2026. Cette rencontre, organisée par la Commission électorale nationale autonome (CENA),

marque une étape importante dans la marche vers le scrutin du 11 janvier prochain.

La délégation du parti était conduite par l'honorable Gérard GBÉNONCHI, Secrétaire général de l'UP le Renouveau, accompagné de l'honorable Augustin AHOUANVOEGLA, membre de la Direction exécutive nationale. Leur présence traduit l'attention particulière que la formation politique accorde à la transparence et à la crédibilité du processus électoral.

Au cours de la cérémonie, le président de la CENA, Sacca LAFIA, a présenté aux représentants des partis politiques une innovation majeure : la plateforme numérique « E-délégué ».

Cet outil vise à optimiser le déploiement, la gestion et le suivi des délégués des partis dans les postes et centres de vote, renforçant ainsi l'efficacité et la traçabilité du dispositif électoral.

À l'issue des échanges, l'honorable Gérard GBÉNONCHI a salué la dynamique d'innovation portée par l'institution électorale. Il a souligné les efforts constants de la CENA pour consolider les acquis démocratiques et améliorer l'organisation des élections au Bénin. Réaffirmant la détermination de son parti, il a assuré que l'UP le Renouveau poursuit, avec méthode, rigueur et sens des responsabilités, sa marche vers la victoire au soir du 11 janvier 2026.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## **INSÉCURITÉ ROUTIÈRE À PORTO-NOVO**

# **Quand les feux tricolores sont ignorés**



À Porto-Novo, les feux tricolores, pourtant installés pour fluidifier la circulation et garantir la sécurité des usagers, sont quotidiennement bafoués. Aux principaux carrefours de la capitale, motocyclistes et automobilistes bravent sans gêne le code de la route, exposant la population à des risques permanents et ternissant l'image d'une ville en pleine mutation.

Les feux tricolores ont été implantés dans la ville de Porto-Novo pour instaurer l'ordre dans la circulation urbaine et prévenir les accidents. Mais sur le terrain, la réalité est tout autre. Chaque jour, un spectacle désolant s'offre aux usagers : des conducteurs qui brûlent les feux rouges, se croisent anarchiquement et imposent la loi du plus pressé, au mépris des règles élémentaires de sécurité.

Cette indiscipline routière est devenue une habitude préoccupante. Motocyclistes comme automobilistes semblent avoir fait le choix de

l'incivisme, transformant les carrefours en zones de non-droit. Malgré les campagnes de sensibilisation et les rappels à l'ordre de la Police républicaine, les violations persistent, parfois même sous le regard impuissant des forces de l'ordre.

La cité des Aïnonvis, engagée depuis plusieurs années dans d'importantes réformes visant à restaurer son statut et son prestige de capitale historique, se retrouve ainsi confrontée à un paradoxe inquiétant. Alors que des efforts considérables sont consentis pour moderniser ses infrastructures et améliorer le cadre de vie, certains comportements irresponsables viennent compromettre ces avancées et ternir l'image de la ville.

Des carrefours tristement réputés

Plusieurs carrefours de Porto-Novo sont désormais connus pour ces infractions répétées. Il s'agit notamment des carrefours Saint-Pierre-Saint-Paul, de celui situé à

proximité du CEG Davié, de Louho, de Catchi, ainsi que du carrefour AGBOKANNOU à Dowa, dans le 5e arrondissement. À ces points névralgiques, la pagaille est quasi permanente, avec des risques élevés d'accidents graves.

Il est regrettable qu'à une époque où les villes béninoises amorcent une transformation notable, des attitudes aussi indélicates et inciviques continuent d'avoir droit de cité. Le respect du code de la route n'est pas une option, mais une obligation collective, indispensable à la sécurité de tous et au développement harmonieux de la capitale.

Porto-Novo mérite mieux que ce désordre routier chronique. Il appartient à chaque usager de la route, mais aussi aux autorités compétentes, de redoubler d'efforts pour faire respecter la loi et préserver l'image d'une ville tournée vers le progrès.

**Godfrey MISSAHOGBE**

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

BÉNIN

# Patrice Talon promulgue la Constitution révisée

Le président de la République du Bénin, Patrice Talon, a officiellement promulgué, ce mercredi 17 décembre 2025, la nouvelle version de la Constitution nationale, marquant ainsi l'aboutissement d'un long processus institutionnel.

Après l'adoption par l'Assemblée nationale le 14 novembre 2025, la loi de révision constitutionnelle avait été soumise au contrôle de la Cour constitutionnelle. Cette dernière a déclaré la loi conforme aux dispositions de la Constitution du 11 décembre 1990, closant définitivement l'examen des recours qui avaient été déposés à la suite du vote parlementaire.

Lors du Conseil des ministres tenu aujourd'hui, le Chef de l'État a annoncé la promulgation du texte, acte qui confère



désormais force exécutoire à la nouvelle Constitution et permet son application sur l'ensemble du territoire national.

Cette révision introduit plusieurs changements institutionnels majeurs, dont :

La création d'un Sénat, instituant ainsi un Parlement bicaméral pour compléter l'Assemblée nationale.

L'allongement de la durée des mandats, le mandat présidentiel ainsi que les mandats des députés et des élus locaux passant de 5 à 7 ans, tout en maintenant la limitation à deux mandats présidentiels maximum dans une vie.

Cette étape institutionnelle intervient alors que le pays se prépare à l'élection présidentielle d'avril 2026, et suscite un vif débat au sein de la classe politique et de la société civile quant à l'avenir du cadre démocratique béninois.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI À ABOMEY

# Des prières élevées pour la paix du Bénin ce vendredi

La mosquée centrale d'Abomey accueille ce vendredi 19 décembre 2025 une séance spéciale de prières placée sous le signe de la paix, de l'unité nationale et de la stabilité du Bénin. À l'initiative du Fan-club Romuald WADAGNI, fidèles musulmans et responsables communautaires se mobilisent pour confier le pays à la protection divine, dans un contexte national marqué par des événements récents.

Les membres du Fan-club Romuald WADAGNI se donnent rendez-vous ce vendredi 19 décembre 2025 à la mosquée centrale d'Abomey pour une importante séance de prières dédiée à la paix et à la cohésion nationale. Cette initiative spirituelle intervient à la suite de l'événement malheureux survenu le dimanche 07 décembre dernier, qui a profondément affecté le climat sociopolitique et suscité de nombreuses réactions à travers le pays.

Dans une atmosphère de ferveur religieuse et de recueillement, les fidèles élèveront des prières pour la stabilité du Bénin, la sécurité

des populations, la sagesse des dirigeants et le renforcement du vivre-ensemble. L'imam et les responsables religieux mettront l'accent sur les valeurs de tolérance, de paix et de fraternité, fondements essentiels d'une nation unie.

Cette rencontre religieuse s'inscrit également dans le cadre de la cérémonie officielle d'installation de la coordination départementale du Zou et de ses communes du Fan-club Romuald WADAGNI. Un moment symbolique fort, au cours duquel les responsables du mouvement entendent placer leurs actions futures sous le signe de la paix, de la responsabilité citoyenne et de l'engagement républicain.

À travers cette démarche, le Fan-club Romuald WADAGNI réaffirme son attachement indéfectible à un Bénin stable et apaisé. Par la prière et la mobilisation citoyenne, le mouvement appelle l'ensemble des populations à l'unité, à l'apaisement des coeurs et à la solidarité nationale, convaincu que la paix demeure la condition essentielle du développement et du progrès social.

**Marie Estelle AKANNI**



## SÉCURITÉ AU BÉNIN : ARRESTATION SPECTACULAIRE À KOLOKONDÉ

# Un individu arrêté avec un arsenal et des tenues militaires

Dans le cadre du renforcement de la sécurité publique, la Police républicaine a procédé, le mardi 16 décembre 2025, à l'interpellation d'un homme à Kolokondé, au nord du Bénin, en possession d'armes et de munitions.

L'opération, menée par le commissariat local avec le soutien du Peloton de Surveillance et d'Intervention (PSI) de Djougou, a permis la saisie d'un important arsenal. Les forces de l'ordre ont découvert au domicile de l'individu cinquante-six cartouches de

calibre 12, treize munitions de type PKM, une munition de pistolet automatique, ainsi que trois tenues militaires. Une motocyclette de marque HAQJUE SPORT, dont la provenance reste à éclaircir, a également été récupérée. L'homme a reconnu être le propriétaire de ces objets.

Compte tenu de la gravité des faits et de la nature du matériel saisi, le suspect a été placé à la disposition de la Brigade criminelle. Celle-ci a désormais la charge de poursuivre

les investigations afin de déterminer l'implication de l'intéressé et d'identifier d'éventuels réseaux liés aux vols à main armée.

Cette arrestation illustre la vigilance des forces de sécurité dans la lutte contre la criminalité organisée et la circulation illégale d'armes au Bénin.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## POLITIQUE ET SÉCURITÉ

## Patrice Talon face aux journalistes



Dans un contexte politique et sécuritaire tendu, le président béninois Patrice Talon s'adresse à la presse pour clarifier sa vision et rassurer la nation à quelques semaines des élections de janvier 2026.

Ce jeudi 18 décembre 2025, le président Patrice Talon prend la parole devant les médias, dans un moment décisif pour le Bénin. Cette conférence de presse intervient après la tentative de coup d'État déjouée le 7 décembre et la récente adoption de la Constitution révisée, deux événements qui ont fortement marqué le climat politique national.

Les attentes sont particulièrement élevées, tant au sein de la classe politique que de l'opinion publique, à l'approche des élections législatives et communales prévues en janvier 2026. Le chef de l'État devrait s'exprimer sur plusieurs dossiers majeurs, parmi lesquels :

La situation sécuritaire du pays et les mesures prises pour la consolider

L'état d'avancement des enquêtes liées aux récents événements

Les perspectives de gouvernance pour le reste de son mandat

Les réformes institutionnelles en cours et leurs implications

La stabilité et la coopération régionale

Cette intervention médiatique est perçue comme un moment stratégique pour le président Talon, qui cherchera à renforcer la confiance des citoyens tout en exposant sa vision pour l'avenir du Bénin.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS DE 2026

## Fin de session pour le Conseil des ministres

Le gouvernement de la République du Bénin a tenu, ce mercredi 17 décembre 2025, sa dernière réunion ordinaire du Conseil des ministres avant l'ouverture officielle de la période électorale pour les scrutins communaux et législatifs prévus en janvier 2026.

Sous la présidence du chef de l'État, cette session symbolise la clôture des travaux gouvernementaux ordinaires en amont d'un cycle électoral jugé crucial pour la vie politique du pays.

## Principales annonces

Parmi les points forts examinés et validés par le Conseil :

Promulgation imminente de la nouvelle Constitution

La loi portant révision de la Constitu-



tution, adoptée le 14 novembre 2025, a été jugée conforme par la Cour constitutionnelle. Le président de la République a annoncé sa promulgation le même jour que le Conseil, soit le 17 décembre 2025.

Renforcement des Forces armées béninoises

Une décision a été prise pour le recrutement et la formation de 1 850

jeunes au profit des Forces armées, avec 850 recrutements programmés pour 2025 et 1 000 pour 2026.

Nominations dans le secteur sanitaire  
Le Conseil a validé plusieurs nominations, notamment à la tête d'institutions hospitalières clés, telles que :

Mme Tchédé E. Elvyre Klikpo, nommée à la direction du Centre natio-

nal hospitalier universitaire de Psychiatrie de Cotonou ;

M. Dègla Deluxe Gildas Agodokpessi, désormais directeur général du Centre national hospitalier universitaire de Pneumo-ptisiologie.

## Contexte électoral

Ce Conseil des ministres intervient alors que le Bénin se prépare à un double scrutin majeur début 2026 : les élections communales et législatives sont fixées au 11 janvier 2026, suivies de l'élection présidentielle, prévue pour avril 2026 selon le calendrier électoral officiel.

**James Meryl ALLAGBE**

## ÉDUCATION ET INNOVATION

## Bénin : vers le télé-enseignement

Le gouvernement béninois franchit un nouveau cap dans la modernisation de son système éducatif avec la création d'une Agence dédiée au télé-enseignement, visant à démocratiser l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux.

Lors du Conseil des ministres de ce mercredi 17 décembre, le gouvernement du Bénin a annoncé la création de l'Agence béninoise de télé-Enseignement. Cette nouvelle structure

aura pour mission de promouvoir l'enseignement à distance et d'accompagner la transformation numérique du système éducatif national.

L'Agence est chargée de coordonner le déploiement du télé-enseignement à tous les niveaux : maternel, primaire, secondaire, technique et supérieur, y compris la formation professionnelle. Elle travaillera en partenariat avec des institutions nationales et internationales

afin de mutualiser les meilleures pratiques pédagogiques et d'assurer une mise en œuvre progressive et durable.

Selon le calendrier prévu, le télé-enseignement dans l'enseignement supérieur débutera dès la rentrée académique 2026-2027. Cette phase initiale permettra de tester et d'ajuster les dispositifs avant de les étendre aux autres niveaux d'enseignement. Le Conseil des ministres a également approuvé les sta-

tuts de l'Agence et donné mandat aux ministres concernés de prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre effective.

Avec cette initiative, le Bénin marque un pas décisif vers un système éducatif plus moderne, accessible et adapté aux défis du numérique.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

LE MODÈLE DÉMOCRATIQUE BÉNINOIS À L'ÉPREUVE DU TEMPS

# Une stabilité renforcée

La tentative de coup d'État du 7 décembre 2025 a mis à l'épreuve la solidité du modèle béninois. La réaction immédiate des institutions, des forces de sécurité et de la société civile, puis la mobilisation pour dénoncer le putsch manqué à travers tout le pays, illustrent la profondeur d'un ancrage démocratique renforcé depuis 2016. Loin d'être le fruit du hasard, cette résilience s'appuie sur une trajectoire institutionnelle, administrative et sécuritaire dont les effets cumulés ont créé un environnement moins perméable aux aventures politiques et aux déstabilisations extérieures.

Depuis 2016, le Bénin a engagé un cycle de réformes qui ont progressivement stabilisé le fonctionnement de ses institutions. La révision constitutionnelle de novembre 2019 a consolidé les gardes-fous de la République, réaffirmant en particulier la limitation des mandats présidentiels à un maximum intangible. Dans une région marquée par les prolongations de mandats, cette clarification a constitué un signal politique important.

Le choix du chef de l'État, confirmé à

plusieurs reprises entre 2023 et 2025, de ne pas solliciter de nouveau mandat en 2026, a donné une traduction pratique à cet engagement, réinstallant l'idée d'alternance comme norme plutôt qu'exception.

Le cadre électoral a lui aussi évolué vers davantage d'inclusion, notamment avec l'introduction de vingt-quatre sièges réservés aux femmes à l'Assemblée nationale. Les élections législatives de janvier 2023 ont renforcé leur présence, diversifiant la représentation parlementaire et consolidant la légitimité du processus démocratique.

L'adoption, à l'automne 2025, du principe de création d'un Sénat, dont l'installation est prévue en 2026, approfondit encore la logique d'équilibre institutionnel en multipliant les espaces de délibération.

Cette architecture rénovée se conjugue à une culture démocratique vivante. La réaction de la société civile après le 7 décembre, relayée par des voix reconnues comme celle de Marie-Cécile Zinsou, té-

moigne d'une appropriation collective des principes républicains. La démocratie béninoise est perçue, malgré ses quelques imperfections comme un bien commun à préserver, non comme un simple dispositif institutionnel.

La numérisation des services publics, engagée dès 2018 avec le Code du numérique puis accélérée après 2020, a considérablement modifié la relation entre les citoyens et l'administration. Les procédures dématérialisées ont réduit les risques d'arbitraire, amélioré la rapidité des démarches et accru la transparence.

Des partenaires tels que la Belgique, l'Union européenne ou le PNUD ont salué ces progrès, en soulignant régulièrement que la solidité de l'État béninois constitue un facteur de résilience face aux tentatives de déstabilisation.

Youssouf AVOCEGAMOU

À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

# Les marchés de Porto-Novo sous haute affluence

Produits abondants, qualité incertaine : les consommateurs s'interrogent

À quelques jours des fêtes de fin d'année, les marchés de Porto-Novo connaissent une animation exceptionnelle. De Ouando à Ahouango, en passant par le Grand Marché, l'effervescence commerciale est palpable. Mais derrière l'abondance des produits proposés, des inquiétudes émergent quant à la qualité et à la provenance de certaines denrées, notamment les viandes et les boissons.

Les marchés de Porto-Novo ont pris des allures de ruche bourdonnante. Commerçants et acheteurs s'y croisent en grand nombre, chacun cherchant à préparer dignement les festivités de fin d'année. Des vendeurs venus de plusieurs régions du pays y proposent une diversité de marchandises : volailles vivantes, vêtements, accessoires, produits alimentaires et autres articles prisés en cette période.

Parmi les scènes les plus marquantes, les cages de poulets occupent une place centrale. Les ven-



deuses, la voix haute et insistant, rivalisent d'ingéniosité pour attirer la clientèle. Plus préoccupant encore, la vente de morceaux de poulet déjà découpés et emballés dans de simples sachets plastiques blancs, dont la quantité et la taille varient selon les moyens du client.

Cette pratique soulève de sérieuses interrogations. Ces viandes, vendues de main en main, sans indication claire sur leur origine ni sur les

conditions d'abattage et de conservation, alimentent la méfiance des consommateurs. D'autant plus qu'au Bénin, il n'existe pas encore de boucheries spécialisées dans la découpe et la vente réglementée de viande de poulet. Une question demeure alors : d'où proviennent réellement ces morceaux mis sur le marché ?

La situation interpelle directement les services de contrôle sanitaire et

hygiénique, appelés à faire toute la lumière sur ces ventes informelles qui se multiplient à l'approche des fêtes. Dans les étals, le vrai et le faux semblent se côtoyer sans distinction, chacun cherchant à séduire l'acheteur pressé de célébrer.

Au-delà des viandes, des boissons d'origine parfois douteuse circulent également, sans garantie formelle de provenance ni de conformité sanitaire. Un cocktail à risque qui fait planer des menaces sur la santé publique en cette période de forte consommation.

Face à ce tableau, la vigilance des consommateurs est vivement recommandée. Les autorités compétentes, quant à elles, sont invitées à renforcer les contrôles afin d'assurer la qualité et la sécurité des produits vendus sur les marchés. Car si les fêtes sont un moment de réjouissance, elles ne devraient en aucun cas se transformer en source de désagréments sanitaires pour les populations.

Youssouf AVOCEGAMOU

SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET CRYPTOMONNAIES AU BÉNIN

# Face aux arnaques numériques, l'État hausse le niveau de vigilance

La montée en puissance des cryptomonnaies au Bénin s'accompagne de dérives inquiétantes liées à la cybercriminalité et aux escroqueries financières. Conscientes des menaces, les autorités béninoises multiplient les actions de prévention, de répression et de coopération internationale afin de protéger les citoyens et assainir l'écosystème numérique.

Au Bénin, l'essor des cryptoactifs suscite autant d'intérêt que de préoccupations. Si ces nouveaux instruments financiers attirent de plus en plus d'utilisateurs, ils sont également devenus un terrain fertile pour les arnaques, le blanchiment d'argent, la fraude et diverses formes de cybercriminalité. Face à ces risques grandissants, les autorités béninoises ont décidé de renforcer leur vigilance et leurs mécanismes de contrôle.

Dans cette dynamique, l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité (OCRC) occupe une place stratégique. Chargée de lutter contre les infractions liées à l'usage d'internet et des nouvelles technologies, cette structure mène des enquêtes sur des

pratiques telles que le hameçonnage, les escroqueries en ligne, les faux recrutements, la sextorsion ou encore le vol d'identité numérique. Parallèlement à la répression, l'OCRC intensifie ses actions de sensibilisation afin d'informer les populations sur les dangers du numérique et les bonnes pratiques de sécurité.

La coopération internationale constitue également un levier important. À cet effet, l'Ambassade de France au Bénin accompagne les autorités locales en formant les enquêteurs de l'OCRC à la compréhension des cryptomonnaies et des mécanismes financiers qui y sont associés. Cette initiative vise à améliorer les capacités de détection et de poursuite des crimes financiers liés aux actifs numériques.

Les pouvoirs publics s'attaquent aussi aux plateformes frauduleuses qui, sous couvert d'investissements attractifs, causent d'importantes pertes financières aux citoyens. Plusieurs communiqués officiels ont été publiés pour interdire les collectes illégales de fonds via des plateformes en ligne ou

des cryptoactifs non autorisés. Ces mesures visent à freiner les opérations clandestines et à protéger les épargnants contre les promesses illusoires de gains rapides.

Dans le même esprit, les investisseurs sont appelés à la prudence. Les autorités recommandent de vérifier la légalité des plateformes, d'éviter les offres trop alléchantes et de se méfier des intermédiaires non agréés. Les établissements bancaires de l'espace UEMOA sont, quant à eux, encouragés à sensibiliser leurs clients et à refuser toute collaboration avec des structures non réglementées.

En définitive, le Bénin, à travers ses institutions et avec l'appui de partenaires internationaux, consolide progressivement son dispositif de lutte contre les dérives liées aux cryptomonnaies. L'objectif est clair : encadrer l'usage des actifs numériques, sécuriser l'environnement financier et protéger efficacement les citoyens contre les menaces cybernétiques et les escroqueries.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

ÉDUCATION NUMÉRIQUE AU PRIMAIRE

# Une contribution symbolique pour entretenir EducMaster

Le ministère des Enseignements maternel et primaire engage les écoles publiques dans l'entretien de la plateforme EducMaster. À travers une note officielle, il est demandé une contribution annuelle de 50 francs CFA par écolier, une décision qui alimente à la fois débats et adhésions.

Dans une correspondance adressée aux directeurs départementaux des Enseignements maternel et primaire, le Secrétaire général du ministère a instruit le lancement d'une opération de collecte de fonds destinée à l'entretien et à la maintenance de la plateforme numérique EducMaster. Chaque élève du cours d'initiation (CI) au cours moyen deuxième année (CM2) est invité à contribuer à hauteur de 50 francs CFA par an.

Selon le document, ce montant a été entériné par le Comité de direction (Codir) du ministère. Les directeurs départementaux sont chargés d'établir un état détaillé des souscriptions, basé sur les effectifs réels de chaque établissement scolaire. Les fonds collectés devront être centralisés et versés auprès du Chef de la division du secrétariat (CDS), au plus tard le 15 décembre 2025.

## Une mesure qui interroge

L'initiative n'a pas manqué de susciter des interrogations au sein de l'opinion publique et de la communauté éducative. Certains s'étonnent de cette contribution financière demandée aux écoliers, dans un contexte où l'État béninois déploie déjà des efforts significatifs, notamment

à travers la gratuité des repas scolaires dans les zones défavorisées.

Pour d'autres acteurs du système éducatif, cette démarche revêt toutefois une dimension citoyenne. Elle est perçue comme un moyen de sensibiliser les élèves, dès le bas âge, à la préservation des outils publics et à leur participation, même symbolique, à la gestion du bien commun.

## Un acte de responsabilisation

Au ministère, on défend fermement l'initiative. « C'est une marque de considération pour ces écoliers de pouvoir dire : moi aussi, j'ai contribué à la réparation d'EducMaster », confie un responsable. Il y voit surtout « un mécanisme de responsabilisation de tous les acteurs du système éducatif, du plus petit au plus grand ».

## EducMaster, un outil stratégique

Pour rappel, EducMaster est la plateforme numérique du ministère des Enseignements maternel et primaire. Elle centralise les données relatives aux élèves, aux enseignants et aux établissements scolaires. Elle sert notamment à la gestion des inscriptions, au suivi des effectifs, ainsi qu'à l'organisation des examens et des emplois du temps à travers un système en ligne accessible aux écoles et aux services déconcentrés du ministère.

Le Codir assure que les fonds issus de cette

contribution seront exclusivement affectés à l'entretien technique, à la maintenance et à la mise à jour de la plateforme, afin de garantir sa performance et sa pérennité au service du système éducatif béninois.

Les directeurs d'école sont donc invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter le délai fixé au 15 décembre 2025.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



Mr Rock-Judicaël HOUNWANOU, ses épouses et ses enfants; Mme Diane TOFFA née HOUNWANOU, son époux et ses enfants; Mr Jean-Paul HOUNWANOU, son épouse et ses enfants;

*Les veuves*

- HOUETCHEKPO Colette
- Feue BEGO Josephine
- SOSSA TOSSOUVEY

*Les petits enfants du défunt*

Fréitas, Nesly, Belvie, Abraham, Karmel, Merchrist, Naef, Pilice, Yabo, Oswald, Harold, Olphys, Ladislas, Priscille, Cephas, Eunice, Christiano, Olivia, Sharonne, Rostand, Altesse, Queen Kerenne, Hermige-Sara, Arslette, Fleuyette-Love, Mystéria, Mackyve, Chancelle, Maeva, Osnel, Mael, Chancelle, Syckfreed, Réina, Davina, Japhet

*Les familles parentes, alliées et amies*

HOUETCHEKPO, BEGO, BOKONONHOUI, GNANGUENON, MEHINTO, HESSOU, FAGLA, HOUNSOU, KPADONOU, MANGBEDO-ALLAGBE, HOUENOUHO ,

SOSSA-TOSSOUVEY, SONDJO, DOSSOU-GBETE, HOUNSOU, PADONOU, COULIBALY, TOFFA, HOUHENOU AHOUANSINKPO, TOHOUEKIN, KPADONOU,

*ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur très cher et regretté fils, père, époux, frère, grand-père, arrière grand-père, cousin, neveux, oncle, beau-père :*



**Tossa Christophe HOUNWANOU**

*Journaliste - Opérateur linotypiste  
de L'ONEPI à la retraite*

*Rappelé à Dieu le 20 Novembre 2025  
dans sa 86<sup>e</sup> année*

—• *Programme des Obsèques* •—

*Vendredi 19 Décembre 2025*

- 17H : Retrait du corps à la morgue CNHU de Cotonou
- 18H : Exposition du corps et Recueillement au domicile du défunt sis au quartier Aibatin vons Canal plus
- 20H : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis au quartier Aibatin vons Canal plus

*Samedi 20 Décembre 2025*

- 09H30 : Lévée du corps au domicile du défunt
- 10H00 : Messe corps présent à l'église Catholique St François de Fidjrossé
- 13H00 : Réception au domicile du défunt à AIBATIN vons Canal plus

*Dimanche 21 Décembre 2025*

- 10H00 : Messe d'action de grâce et d'enlèvement de deuil.

*Annonce de décès*

La Collectivité HOUEDENOUKOUN de Savalou  
Les familles HOUNWANOU, GÔDÔ, AKOUEGNINOU, ZIMONSE, AGNONVI, BALOÏTCHA, LANSIME de Côvedji Savalou;

La famille HOUNLENOU de N'gbêhan Savalou;  
La famille AKOGNON de Honnoukan Savalou;  
La famille ARONKÔ d'aného Lomé.

Les frères et soeurs du défunt

La famille HOUETCHEKPO d'Allada Tégbô

La famille BEGO de Bohicon Gbèkon

La famille SOSSA TOSSOUVEY de Grand-popo

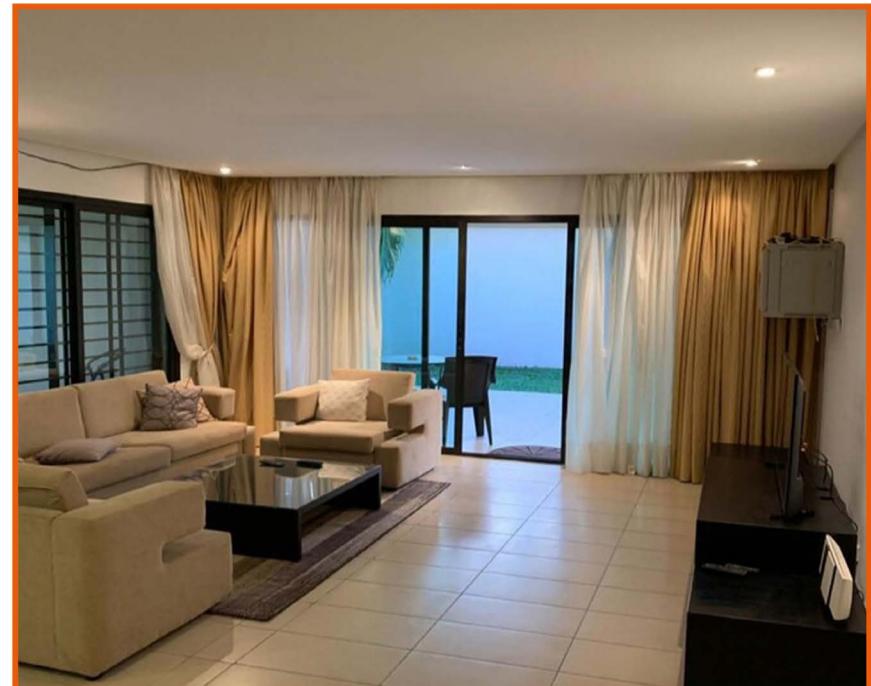
La famille GNANGUENON de HINVI

*Les enfants du défunt*

Mr Gérard HOUNWANOU, ses épouses et ses enfants;  
Mme Gisèle HOUNWANOU, et ses enfants;  
Mme Honorine PADONOU née HOUNWANOU , son époux et ses enfants  
Mr Raoul HOUNWANOU, son épouse et ses enfants;  
Mme Hermine BOKONONHOUI née HOUNWANOU, son époux et son enfant;  
Mme Yvette HOUNWANOU, et ses enfants;  
Mme Rufine HOUNWANOU, et ses enfants;  
Mme Aurore HOUHENOU née HOUNWANOU, son époux et ses enfants;  
Feue Blandine HOUNWANOU;

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



### APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707